

# ***BULLETIN COMMUNAL***

***NEEWILLER-PRES-LAUTERBOURG***

***Février 2016***

***N° 220***



**LE BONHEUR N'EST PAS D'AVOIR  
TOUT CE QUE L'ON DESIRE  
MAIS D'AIMER CE QUE L'ON A.**

## Le mot du Maire

Chères Néewilleroises, chers Néewillerois,

Le 4 février est dédié à la lutte contre le cancer. Le cancer constitue encore aujourd'hui la première cause de mortalité dans le monde, bien avant les guerres et autres catastrophes naturelles. Il fait beaucoup moins parler de lui, mais il tue. Pourtant, il se soigne et l'intérêt du 4 février est aussi de faire prendre conscience de l'utilité d'un dépistage précoce permettant d'arriver à une guérison.

Le cancer est une maladie née avec les débuts de l'humanité puisque ses premières traces ont été trouvées dans des fragments d'os humains datant de la préhistoire.

Tout au long de l'Histoire, le cancer a frappé et des médecins ont tenté de lutter contre cette maladie. Les avancées les plus importantes naîtront dans la seconde moitié du XIXe siècle.

L'Organisation Mondiale de la Santé estime que le cancer aurait fait 84 millions de morts entre 2005 et 2015 si aucune mesure n'aurait été prise. C'est pour cette raison que des moyens importants ont été mis en œuvre dans le but de faire reculer le poids de cette maladie et améliorer la qualité de vie des malades.

Des initiatives intéressantes ont été prises par différentes associations, et entre autres, par l'Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC), la Ligue Nationale contre le Cancer (LNC) ou encore l'Institut Pasteur. Mais leurs recherches sont essentiellement financées par la générosité du public.

Grâce à nos dons, des centaines d'actions sont menées chaque année, partout en France, pour faire reculer la maladie, tant par les soins que par la prévention. Cette dernière se traduit par une information et un dépistage, que ce soit dans notre univers familial ou dans notre cadre professionnel.

« Chercher pour guérir, prévenir pour protéger et accompagner pour aider » est le slogan de l'une des associations. Ce simple concept résume toute l'utilité de leur action et nous apporte l'espoir d'une vie meilleure.

Ce message doit aussi susciter tout notre intérêt, car sans les dons dont elles bénéficient, les associations ne pourraient agir. Il reste encore un long chemin à parcourir pour parvenir à éradiquer cette maladie. Nous sommes tous concernés par cette générosité qui devrait permettre de poursuivre cette marche en avant qui a commencé. Le petit pas que nous ferons avec les chercheurs, sera un petit pas d'accompagnement avec tous les malades d'aujourd'hui et de demain.

Et si certains d'entre vous ont peut-être été touchés dans leur chair par cette maladie, aucun d'entre nous ne peut être certain de ne jamais souffrir d'un cancer.

Anne Bernard, la romancière québécoise a dit : « Il n'y a rien de plus navrant que de se sentir impuissant devant une souffrance, que de se heurter à un mur lorsque l'on est rempli de bonne volonté. »

Aussi, afin d'apporter un peu d'espoir à nos malades et d'atténuer notre sentiment d'impuissance, persévérons dans notre bonne volonté et donnons toutes les chances à la recherche pour relever le défi du XXI siècle.

Benoît Baumann

## PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Droit de préemption urbain

Le maire informe le conseil municipal que dans le cadre des délégations qu'il lui a consenties, notamment en matière de Droit de Préemption Urbain, il n'a pas préempté pour les terrains Section 1 Parcelle 30, 240 et 241.

### ATIP Agence Territoriale d'Ingénierie Publique - Approbation des conventions relatives aux missions retenues

**Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal :**

La commune de NEEWILLER a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibération du 5/05/2015

En application de l'article 2 des statuts, l'ATIP peut exercer les missions suivantes :

- 1 - Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme,
- 2 - L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme
- 3 - L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme,
- 4 - La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux,
- 5 - La tenue des diverses listes électorales,
- 6 - L'assistance à l'élaboration de projets de territoire,
- 7 - Le conseil juridique complémentaire à ces missions.

Par délibération du 30 novembre 2015, le comité syndical de l'ATIP a adopté les modalités d'intervention de l'ATIP relatives à ces missions ainsi que les contributions correspondantes.

### **Concernant l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme**

En application de l'article 2 des statuts, et de de l'article R 423-15 du Code de l'urbanisme, l'ATIP assure pour les membres qui le souhaitent l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme.

La prise en charge de cette mission est réalisée dans le cadre des modalités prévues par la convention ci-jointe en annexe.

Dans ce cadre, l'ATIP apporte son concours pour la délivrance des autorisations d'utilisation du sol et des actes assimilés dans les conditions prévues à la convention à savoir l'instruction réglementaire des demandes, l'examen de leurs recevabilités et la préparation des décisions.

Le concours apporté par l'ATIP donne lieu à une contribution fixée par habitant et par an dont le montant est déterminé par délibération du Comité syndical. Le nombre d'habitants pris en considération pour le montant de la redevance de l'année n est le nombre du dernier recensement connu à la date du 1er janvier de l'année n (recensement population totale).

En cas de service rendu sur une partie de l'année uniquement, le montant de la redevance sera calculé au prorata de l'année ayant effectivement fait l'objet du service.

Pour 2016 la contribution est fixée à 2€ par habitant et par an.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5721-1 et suivants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 29 juin 2015 portant création du Syndicat mixte à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » et l'arrêté modificatif du 2 juillet 2015

Vu la délibération du 30 novembre 2015 du comité syndical de l'ATIP adoptant les modalités d'intervention de l'ATIP relatives aux missions qui lui sont dévolues et aux contributions correspondantes.

**Entendu** l'exposé de, Monsieur le Maire ;

### **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Opte pour la mission Instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme, et Approuve** la convention relative à l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme joint en annexe de la présente délibération

**Autorise** le Maire à signer la convention

**Prend acte** du montant de la contribution 2016 fixée par le comité syndical de l'ATIP afférente à cette mission à savoir 2€ par habitant et par an.

Adopté à l'unanimité

### **3 - Revalorisation des loyers**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'appliquer l'indice INSEE aux loyers de tous les logements de la commune, (4 logements au presbytère – 2 logements à l'école) ainsi que de l'annexe de la mairie, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016

## BIENVENUE A TOUS LES NOUVEAUX HABITANTS DE NOTRE VILLAGE

**Vous venez d'emménager à Néewiller/L.**

**Faites-vous connaître ! N'oubliez pas de vous inscrire à la Mairie**

Depuis le 1er janvier de cette année,



Mme Anne Lehmann qui occupait le poste d'Atsem à l'école maternelle, est employée au service administratif de la mairie, succédant ainsi à Mme Marie Odile Metzler qui a fait valoir ses droits à la retraite.

### Association Foncière de Néewiller/L

Vente de saules sur pied  
les personnes intéressées  
sont priées de s'inscrire  
à la mairie  
au plus tard  
le lundi 15 février 2016



## VOYAGE A SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES 2016

Cela fait déjà 2 ans que nos amis de St Sulpice les feuilles sont venus, maintenant ce sont eux qui nous invitent pour le week-end de l'Ascension.  
Nous y séjournons du 05 au 08 mai prochains.

La municipalité organise à nouveau un déplacement en bus « grand confort »  
**Le départ du voyage en bus est prévu le mercredi 04 mai vers 21h30.**  
**L'arrivée officielle à Saint-Sulpice-Les-Feuilles est fixée au jeudi 05 mai à 8h00.**

Pendant les quatre jours, nous séjournons dans les familles.

Le retour vers Néewiller est prévu le dimanche 08 mai à 16h00  
pour arriver à Néewiller entre 2h00 et 3h00.

La participation pour le voyage en bus s'élève à 60 € pour les adultes  
et 20 € pour les enfants (jusqu'à 16ans).  
Inscrivez-vous dès maintenant .

---

## VOYAGE A SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_  
N° \_\_\_\_\_ rue de \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_

participe(nt) au voyage organisé par la commune de Néewiller/L à Saint-Sulpice-les-Feuilles  
du 05 au 08 mai 2016

déplacement en voiture personnelle : nombre de personnes \_\_\_\_\_

déplacement en bus : nombre de personnes \_\_\_\_\_

nombre de personnes \_\_\_\_\_ \* 60 € = \_\_\_\_\_ €  
\_\_\_\_\_ \* 20 € = \_\_\_\_\_ €      **TOTAL = \_\_\_\_\_ €**

Veillez établir le chèque au nom de la trésorerie de Seltz/Lauterbourg  
Ce bulletin d'inscription est à remplir et à remettre au secrétariat de la mairie.

## Heureux Anniversaire

M. SEEBACH Werner 79 ans le 05/02  
M. ZERR François 80 ans le 07/02  
Mme FOELLER Léonie 86 ans le 10/02  
M. SCHAUINGER Joseph 72 ans le 19/02  
Mlle FRITZ Anne Marie 92 ans le 19/02  
M. ZERR Casimir 78 ans le 24/02  
M. ZERR Jules 76 ans le 26/02  
M. ZERR Alfred 79 ans le 28/02



Les personnes qui ne souhaitent pas figurer dans les rubriques anniversaires sont priées d'informer le secrétariat de la mairie.



### Naissance

le 25/12/2015 à Karlsruhe  
Santiago Fleischer Gallego  
fils de Matthias Fleischer  
et de Silvia Gallego Megias  
Félicitation aux heureux  
parents



Mme Hubsch Elisabeth  
décédée le  
14/01/2016 à  
Munchhausen  
83 ans  
Sincères condoléances à  
la famille

### FACTURATION DES ORDURES MENAGERES

Régulièrement et tout au long de l'année, pensez à signaler à la mairie, tous les changements dans la situation de vos foyers (adresses, départs, arrivés).  
Un justificatif de la situation des étudiants exonérés (études supérieures uniquement) est à fournir à la mairie (certificat de scolarité et copie du bail...)  
Pour la facturation de la redevance des ordures ménagères, la situation des foyers est prise en compte selon les informations disponibles à la mairie. Elle peut être régularisée à tout moment, sur production des pièces.

**Le GRETA Nord-Alsace recrute**, dans le cadre de sa mission de service public, huit personnes pour les former au métier de **Conducteur(trice) d'équipements industriels / Maschinen und Anlagenführer**.

Cette formation sera validée par un diplôme français « Conducteur d'équipements industriels » et un diplôme allemand « Maschinen und Anlagenführer ».

**Cette formation débouchera sur un emploi pérenne (CDD puis CDI) au sein de l'entreprise VOESTALPINE sise à ANNWEILER en Allemagne.**

S'adresser au GRETA Nord Alsace(GNA) Haguenau Tél.03.88.06.16.66/[gna@greta-nord-alsace.com](mailto:gna@greta-nord-alsace.com)

Responsable de l'action au Greta de Haguenau Marc MEYER 06.07.56.05.17

**Pour plus de renseignements vous pouvez consulter l'affiche en mairie.**

**Tous les jeunes Français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.**

Une ATTESTATION DE RECENSEMENT leur sera remise (**à conserver précieusement.**) Elle sera à produire obligatoirement pour tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).



### **Validité de la carte nationale d'identité**

Les cartes d'identités délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans automatiquement sans démarches particulières. Pour les personnes mineures (moins de 18 ans) la carte d'identité reste valable 10ans

### **Rappel pour la période hivernale.**

Le déneigement, le salage et le nettoyage des trottoirs devant son domicile est une obligation pour tout citoyen, sa responsabilité est engagée en cas d'accident.

Un arrêté municipal a été pris en ce sens.

### **Compteurs d'eau attention au gel !**

Tout abonné et usager de l'eau assure la garde et la surveillance des parties de branchements situées à l'intérieur des propriétés privées, y compris bornes et coffrets de comptage, et doit prendre toute mesure utile pour les préserver du gel.

Éliminer toutes les sources de courant d'air dans le local qui abrite le compteur : calfeutrer toutes les issues. Protéger également la conduite avant (en amont) compteur: une simple isolation peut s'avérer insuffisante en cas de gel sévère et prolongé.



**Le football club  
de Néewiller  
annule sa cochonnaille du  
samedi 6 février 2016**



## Don du Sang

Mercredi 24 Février de 17H à 20H  
à la salle des fêtes de Niederlauterbach.



## REOUVERTURE DU RESTAURANT DE LA REPUBLIQUE

**Béti et Franck SEYNE** vous proposent une carte variée, avec une spécialité steak house avec accompagnements, pizzas et tartes flambées maison.

Ils vous accueillent du **mardi au jeudi de 11h à 14h30** et de **vendredi à dimanche de 11h à 14h30 et de 17h30 à 23h**.

Pensez à réserver au 03.88.09.32.34 ou bien à [betiseyne@hotmail.fr](mailto:betiseyne@hotmail.fr).

Vous pouvez également les retrouver sur leur page Facebook : *Le restaurant de la république*.



## MJC DE NEEWILLER

Depuis début janvier une section de tennis de table (loisir) pour adultes et adolescents a lieu tous les lundis soir de 19h30 à 21h30.

Toutes les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de Mr.Ullrich Frédéric au 06.16.91.80.07.



## L'AMOUR EST DANS LA PLAINE avec deux spectacles :

- « Play House » Cie Le Ciel Mon Amour Ma proie mourante, une éloge tendre et cruel de la vie quotidienne à deux, samedi 6 février à 20h30 à la salle des fêtes de Lauterbourg
- « Comédie en Ap(p)arté » de la Cie Les Méridiens, deux courtes pièces miroirs des relations homme/femme d'hier et d'aujourd'hui, samedi 20 février à 19h au Restaurant Au bons amis à Oberlauterbach et samedi 27 février à 20h30 à la Maison du temps libre de Niederroedern.

## CARNAVAL DES ENFANTS

Lundi 8 février venez vous amuser à la salle polyvalente de Mothern. De 13h30 à 17h00 vos enfants pourront assister à un spectacle de clown .



## Collecte du papier

Le week-end de Pâques du **jeudi 24 mars au mardi 29 mars** un conteneur sera mis à disposition sur le parking du terrain de foot. Le bénéfice sera au profit de l'école primaire.



## VIE SCOLAIRE

Comme chaque année, les élèves du RPI sont portés par un projet qui leur permet de s'éveiller et de donner du sens aux apprentissages. Le projet de cette année est « **le tour du monde** ».



### Le voyage des CP-CE1

Nous avons eu une carte postale d'Australie de Paul et Emma. Ils nous ont donné envie de les rejoindre pour découvrir les animaux d'Australie comme le kangourou, le koala ou encore le wombat, de se laisser porter par la musique à l'Opéra de Sydney, de faire connaissance avec les Aborigènes, de plonger pour découvrir la barrière de corail ou encore de se laisser porter par les vagues en faisant du surf. Mais qui sont Paul et Emma ?

Nous avons décidé de partir en Australie pour les rencontrer. Nous avons préparé notre voyage :

- nous avons regardé où pouvaient se trouver Paul et Emma en observant une carte de la population d'Australie
- nous avons préparé notre valise : nous avons dû observer une carte des climats d'Australie pour savoir quels vêtements emmener
- nous avons pris notre billet d'avion : pas toujours facile de trouver sa place dans l'avion à partir d'un plan !

Nous avons décollé mais lors du vol, il y eut un problème. Notre avion a dû atterrir d'urgence... en Afrique, plus précisément au Cameroun chez les Bamilékés. Là-bas, nous avons découvert une lettre du chef de la tribu. Les Bamilékés ont besoin de notre aide : un terrible serpent python mangeur d'homme terrifie toute la tribu. Pour les aider, nous devons lire l'histoire du petit Zékéyé qui a réussi, il y a très longtemps, à tuer ce serpent. En échange, le chef de la tribu nous aidera à son tour. Peut-être, nous permettra-t-il d'avancer dans notre voyage pour l'Australie ?



## FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

Depuis les événements récents, de plus en plus de citoyens ont exprimé le souhait d'être initiés aux premiers secours. C'est pour répondre à cette demande que des journées de sensibilisation aux gestes qui sauvent vont avoir lieu sur l'ensemble du département du Bas-Rhin au cours des week-end du mois de février 2016. Ces actions, gratuites, seront conduites par les acteurs du secours et les associations agréées de sécurité civile.

Vous trouverez sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin toutes les informations utiles ainsi que la liste détaillée des actions programmées :

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Actualites/Securite/Protection-civile/Les-gestes-qui-sauvent>

**Haguenau** les samedis 13, 20 et 27 février. Contact : Service Départemental d'Incendie et de Secours [sdis67@sdis67.com](mailto:sdis67@sdis67.com)

**Ingwiller** les samedis 13 et 27 février. Contact : Service Départemental d'Incendie et de Secours [sdis67@sdis67.com](mailto:sdis67@sdis67.com)

**Seltz** les samedis 13 et 27 février. Contact : Service Départemental d'Incendie et de Secours [sdis67@sdis67.com](mailto:sdis67@sdis67.com)

**Soultz** les samedis 13 et 27 Février. Contact : Service Départemental d'Incendie et de Secours [sdis67@sdis67.com](mailto:sdis67@sdis67.com)

**Soultz-Sous-Forêts** les samedis 6 et 20 février au 1C impasse des 7 fontaines.

De 8:00-10:00 10:00-12:00 13:00-15:00 15:00-17:00 par la Croix rouge française de Wissembourg.

Contact : Jessica BOUR : 06.85.26.09.39 / [ul.Wissembourg@croix-rouge.fr](mailto:ul.Wissembourg@croix-rouge.fr)

# CLUB CINEMA LAUTERBOURG



## **SAMEDI 20 FEVRIER : Belle et Sébastien à 17 heures**

Septembre 1945. Au village, on a fêté la fin de la guerre. Sébastien a grandi, il a maintenant 10 ans. Belle et lui attendent impatiemment le retour d'Angelina... Mais Angelina ne revient pas. Elle a disparu dans un accident d'avion au coeur des forêts transalpines. L'aventure continue...

**Tous publics | durée 1h37 Film d'Aventure**



## **SAMEDI 20 FEVRIER : Le grand partage à 20 heures**

Un hiver pire que jamais. Le gouvernement publie un décret obligeant les citoyens français les mieux logés à accueillir chez eux pendant la vague de froid leurs concitoyens en situation précaire. A l'heure du Grand Partage,

un vent de panique s'installe à tous les étages dans un immeuble très chic de la capitale.

**Tous publics | durée 1h42 avec Karine Viard, Didier Bourdon**



## **SAMEDI 27 FEVRIER : Snoopy et les Peanuts à 17 heures**

Charlie Brown, le loser le plus adorable qui soit, se lance dans une aventure héroïque, tandis que son plus fidèle

compagnon, Snoopy, s'élance dans les airs à la poursuite de son ennemi juré le Baron Rouge...

**A partir de 3 ans | durée 1h28 Film d'Animation**



## **SAMEDI 27 FEVRIER : Un + Une à 20 heures**

Antoine ressemble aux héros des films dont il compose la musique. Il a du charme, du succès, et traverse la vie

avec autant d'humour que de légèreté. Lorsqu'il part en Inde travailler sur une version très originale de Roméo

et Juliette, il rencontre Anna, une femme qui ne lui ressemble en rien...

**Tous publics | durée 1h53 de Claude Lelouch avec Jean Dujardin et Elsa Zylberstein**

Salle de Conférence Cinéma, Salle polyvalente de la Lauter. Prix d'entrée : Enfants : 4€ - Adultes : 5€



## **DEVENIR PROPRIÉTAIRE : CONSTRUISEZ VOTRE PROJET AVEC L'ADIL 67 !**

Le renforcement du prêt à taux zéro (PTZ) par l'État est effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Il a pour objectif de favoriser l'accession à la propriété.

Pour **établir gratuitement un diagnostic budgétaire ou un plan de financement personnalisé** en tenant compte de l'ensemble des aides, les particuliers qui ont un projet d'achat ou de construction d'un logement peuvent **prendre rendez-vous à l'ADIL du Bas-Rhin** :

### **En composant le 03.88.21.07.06**

**Horaires d'ouverture :**

**lundi-mardi-jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

**mercredi : de 13h30 à 17h30**

**vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30**

**En formulant la demande via le formulaire de contact disponible sur le site [www.adil67.org](http://www.adil67.org)**

Les conseillers de l'ADIL 67 apportent aux futurs propriétaires, notamment pour un premier achat, des conseils pédagogiques et pratiques, sur les aspects financiers et juridiques :

- Pour déterminer leur budget ou le plan de financement de leur projet, en tenant compte des prêts aidés mobilisables comme le PTZ, le prêt Action logement, le prêt d'accession sociale, les prêts ou aides de collectivités locales, les autres aides nationales en faveur de l'accession ou de la réalisation de travaux (APL, AL, crédit d'impôt, Anah, ...),
- Pour choisir la meilleure formule de prêt principal proposée par le prêteur ou le courtier à associer aux prêts complémentaires et aux aides locales et nationales.

Ils renseignent également les accédants :

- Sur les contrats de vente, de construction, d'entreprise, ...
- Sur les spécificités liées à la copropriété, à la maison individuelle ou à la construction, les assurances, les responsabilités, les diagnostics techniques, les frais annexes liés à l'achat (fiscalité, charges, entretien, ...), l'impact de l'emplacement sur la mobilité, ... ainsi que le calendrier de déroulement d'un achat, ...

**L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) a été créée à l'initiative du Département du Bas-Rhin en 1993.**

**Elle est agréée dans le cadre de l'article L.366-1 du Code de la construction et de l'habitation, qui définit ses missions.**

**Les conseils apportés par l'ADIL 67 sont neutres et gratuits.**

**Ils reposent sur les compétences de juristes formés sur l'ensemble des thématiques liées au logement.**

**Depuis l'origine, près de 360 000 ménages bas-rhinois ont d'ores et déjà pu bénéficier de cette expertise !**

**Vous trouverez la 1<sup>ère</sup> édition de la revue Habitat Actualité de l'année 2016 sur le site internet de l'ADIL 67 en cliquant le lien suivant : <http://www.adil67.org/publications/publications-et-etudes/habitat-actualite/>.**



## OUVERTURE de la MAIRIE

Lundi 09h00-11h30 13h30-19h00

Mercredi 14h00-18h00

Jeudi 08h00-11h30 13h30-18h00

les permanences du maire **lundi de 17h00-19h00**  
de l'adjointe jeudi **de 10h00-11h00**

Tél: 03 88 94 81 11 - fax 03 88 94 68 09    messagerie: [neewiller@wanadoo.fr](mailto:neewiller@wanadoo.fr)  
Site de la commune : [www.neewiller.fr](http://www.neewiller.fr)

### URGENCES

**SAMU 15**

**POMPIERS 18**

**POLICE SECOURS 17**

**GENDARMERIE 03 88 94 80 12**

**Numéro d'urgence européen 112**

### SERVICE DE GARDE

Médecin: 03 69 55 33 33

En cas d'urgence appelez le 15

Infirmières : 03 88 54 67 72

Ambulances: Greiner 03 88 86 51 43

Taxi Pons Philippe: 06 18 88 32 94 /

[pilippepons67@sfr.fr](mailto:pilippepons67@sfr.fr)

### Pharmacies de gardes Février 2016

Samedi 6 février	Wissembourg Centrale	Samedi 20 février	Wissembourg paix
Dimanche 7 février	Betschdorf	Dimanche 21 février	Wissembourg centrale
Samedi 13 février	Wissembourg Paix	Samedi 27 février	Soultz/s/forêt
Dimanche 14 février	Merkwiller	Dimanche 28 février	Wissembourg Paix

Pour connaître la pharmacie de garde du jour, vous pouvez composer le **3237** ou aller sur le site [www.ars.alsace.sante.fr](http://www.ars.alsace.sante.fr)

### Heures d'hiver :

Les ouvertures des déchèteries de Lauterbourg et Wintzenbach à partir du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

de 09h00-12h00 et de 13h30-17h00



## LES PERMANENCES

**A.B.R.A.P.A.** Association Bas-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées. Tél.: 03 88 54 27 54

**A.F.A.L.** 8 Bld Hanauer 67500 Haguenau. Tél.: 03 88 93 11 00 , Fax: 03 88 93 11 22, Email: [info@afal.eu](mailto:info@afal.eu)

**Architecte Urbaniste** Tous les lundis de 09h30-11h00 Com.Com. de la Plaine du Rhin à Beinheim. Tous les lundis de 17h00-18h00 à la mairie de Lauterbourg.

**ASSEDIC** numéro unique 3949, Email: [www.assedic.fr](http://www.assedic.fr)

**Assistante Sociale** Centre Médico-Social, Place des Carmes à Wissembourg. Tél.: 03 69 06 73 50

**Cadastre** Haguenau Tél.: 03 88 53 26 26, ouvert tous les jours de 08h00 à 12h et 13h30 à 16h00.

**CAF** permanence le premier lundi du mois de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous à PAMINA Lauterbourg pour les questions transfrontalières.

**C.I.C.A.S.** à la mairie de Seltz le 1er mercredi du mois. Tél.: 0 820 200 189

**Com. Com. de la Plaine du Rhin** de lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

**Conciliateurs de justice** Les permanences, à la Communauté Communes auront lieu, comme avant, le samedi matin, de 9 à 12 h, uniquement sur rendez-vous.

**C.R.A.V.** Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse à la mairie de Seltz, uniquement sur RDV. tél.: au 3960, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi du mois.

**Impôts** Centre de Wissembourg. de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 sauf le samedi. Fermé le mercredi après-midi et le vendredi a.midi. Tél.: 03 88 54 18 90, Fax: 03 88 54 18 99

**Infobest Pamina** Ancienne Douane, 67630 Lauterbourg. le lundi 13h30 à 16h30 , les mardis, mercredis et jeudis 08h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, Tél.: 03 68 33 88 00 email: [infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu](mailto:infobest@eurodistrict-regio-pamina.eu) site: [www.eurodistrict-regio-pamina.eu](http://www.eurodistrict-regio-pamina.eu)

**Ramonage:** Bitz Alexandre 31 rue des Tilleuls Mothern. Tél.: 03 88 94 39 54 - port. 07 88 07 06 38

**Servinor Alsace** aide à domicile - services à la personne Tél.: 03 88 53 98 76

**SOUS-PREF.DE Haguenau-Wissembourg accueil général** : du lundi au vendredi de 08h00-11h30 fermé le mercredi après-midi. **Service des Etrangers** du lundi au vendredi 08h00-11h30 fermé tous les après-midi. **Service des certificats d'immatriculation même horaires que pour l'accueil général** fermé mercredi toute la journée

**Syndicat des Eaux** de Lauterbourg maison des services Tél.: 03 88 94 80 67, Fax 03 88 54 61 58

**Trésorerie** Seltz ouvert lundi ,mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, mercredi 09h00-12h00, fermée l'après-midi.

**Urgences:** électricité / gaz 0810 43 30 68 ; eaux usées 03 88 19 97 09

**Centres médico-sociaux de Wissembourg** ,Place des Carmes Tél.: 03 69 06 73 50

Lauterbourg Tél.: 03 69 06 73 85, Puéricultrice Tél.: 03 69 06 73 77 fax 03 88 94 66 56